

- EM : station de Germaine, Cdt d'Etapes de gare
- 13° Cie à la Bouleuse, à la disposition du Génie, cantonnée au Camp
- 14° Cie au Cadran, à la disposition du Service Forestier, cantonnée aux baraques de la scierie
- 15° Cie à Nanteuil la Fosse à la disposition du Service Forestier, cantonnée dans le village
- 16° Cie à Pourcy -- --

1° Décembre

M. le S/s Lt Berbessou, venant du 47° RI est affecté au Btn ; arrive au Corps et passe à la 16° Cie en remplacement du Lt Bouvard.

3 Décembre

La 16° cie quitte Pourcy par voie de terre pour se rendre à Germaine et se mettre à la disposition :  
- 1° peloton : stockage du GPA6  
- 2° peloton : stockage de vivres et matériel, gare de Germaine

4 Décembre

La 13° Cie est mise à la disposition de l'Intendant de l'Armée pour les battages  
Cette Cie se porte de Bouleuse à la Ferme d'Aulnay, à 2 Km Nord de Ville en Tardenois moins les détachements suivants qui se rendent :  
- 1 caporal et 12 hommes à Chaumusy  
- 1 caporal et 10 hommes à Verneuil  
- 1 caporal et 10 hommes à la Chapelle.  
Le restant de la Cie est à la disposition de M. l'Officier Gestionnaire chargé des ressources locales.

18 Décembre

M. le Lt Doyen affecté au Btn, arrive au Corps et prend le commandement de la 15° Cie.  
Le même jour, le Lt Bourgeau passe au 47° RIT.

21 Décembre

Une section constituée par la 14° Cie, stationnée au Cadran, complétée à 1 officier (M. Gentil, S/s Lt) , 2 sergents, 4 caporaux et 44 hommes, est mise en route sur Amiens, à destination de Commandant Supérieur Région Nord.

25 Décembre

Le Btn reçoit 6 adjudants, 3 sergents et 33 caporaux provenant des Btns type Campagne.

## 1918

2 Janvier 1918

Le Btn reçoit un renfort de 28 hommes venant de Dépôt du Corps (56° RI à Chalon).

8 Janvier

Le Cne Boucher Cdt la 14° Cie est nommé par décret du Président de la République, Chevalier de la Légion d'Honneur.

11 Janvier

Les 36 hommes de la 13° cie cantonnés, 10 hommes à Muizon, 26 à Bouleuse, mis à la disposition de l'Intendant de l'Armée, sont mis au service du Général Cdt le Génie (Service des Routes).  
A cette date, le Cne et les services de la Cie quittent la Ferme d'Aulnay et vont cantonner à Bouleuse et se grouper aux hommes mis à la disposition du Service du Génie.

12 Décembre

Tous les détachements de la 13° Cie occupés aux battages rentrent à Bouleuse pour travailler au Service Routier.  
Après l'exécution de ce Mouvement, la 13° Cie sera répartie de la façon suivante :  
- Cdt de Cie et portion principale à Bouleuse  
- 30 hommes à l'HOE de Tramery  
- 30 hommes à Verneuil à la disposition du Service Forestier.

26 Janvier

Le peloton de la 16<sup>o</sup> Cie cantonné à la Ferme Vanrémont vient cantonner au Camp des Haies à la place laissée libre par le départ de la 1<sup>o</sup> Cie du 268<sup>o</sup> RIT.

27 Janvier

La 13<sup>o</sup> Cie qui est cantonnée, partie à Bouleuse à la disposition du Service des Routes, partie à l'HOE de Tramery à la disposition du Génie, partie à Verneuil à la disposition de l'Intendance et du Service Forestier, sera rassemblée le 31 Janvier à Bouleuse où elle cantonnera en attendant d'autres ordres.

28 Janvier

La 14<sup>o</sup> Cie qui est cantonnée au Cadran est embarquée à la gare de Germaine le 28 Janvier à 13 heures pour Canly sur Somme à la disposition de la II<sup>o</sup> CA

Elle s'embarque à l'effectif de 1 officier (Cne), 3 adjudants, 1 sergent major, 8 sergents fourriers, 1 caporal fourrier, 14 caporaux et 129 hommes.

La Cie est pourvue de 2 jours de vivres de chemin de fer et 1 jour de vivres de débarquement (à percevoir au magasin de Germaine).

Les charbonniers détachés de cette Cie restent sur place et sont mis en surnombre à la 15<sup>o</sup> cie stationnée à Germaine.

Les bouviers de la 14<sup>o</sup> Cie détachés à Pourey restent également sur place.

30 Janvier

Par décret du Président de la République, M. le Lieutenant Doyen du 47<sup>o</sup> RIT, actuellement Cdt la 15<sup>o</sup> Cie du 4<sup>o</sup> Btn du 259<sup>o</sup> RIT et nommé au grade de Capitaine pour prendre rang du 28 Décembre 1917.

1<sup>o</sup> Février

M. le S/s Lt Gentil Louis de la 14<sup>o</sup> Cie détaché avec une section de cette Cie à la garde du QG du CSN est affecté au 5<sup>o</sup> Btn des Etapes du 8<sup>o</sup> RIT.

2 Février

M. le Cne Boucher est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à compter du 29 décembre 1917.

Le Sergent Fachamps Jean, Eugène de la 15<sup>o</sup> cie est décoré de la Médaille Militaire à compter du 29 Décembre 1917.

12 Février

En exécution des prescriptions de la note N<sup>o</sup> 1050 du Général Cdt le Génie de l'Armée, le peloton de la 15<sup>o</sup> Cie composé de 12 adjudant, 3 sergents, 76 caporaux et soldats a quitté Avenart le 12 Février pour aller cantonner à Art à la disposition du Service des Routes.

23 Février

Un peloton de la 15<sup>o</sup> Cie cantonnée à Nanteuil à la disposition du Service Forestier, est mis à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour l'installation des ateliers du GPAS à Dormans, mis en subsistance au 27<sup>o</sup> RAL.

28 Février

Par note 4331/3 de la 5<sup>o</sup> Armée en date du 28 Février, le peloton de la 15<sup>o</sup> cie mis à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour la construction des ateliers de Dormans est maintenu à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour la construction des dépôts avancés à la ferme d'Ecueil.

4 Mars

Le Peloton de la 15<sup>o</sup> cie détaché à Dormans vient cantonner à Pourcy le 4 Mars. Embarquement à Dormans par CBR jusqu'à Ville en Tardenois. Ravitaillement par les soins de la Cie.

? Mars

Par suite de la répartition entre les 4<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup> Armées des diverses unités composant les Eléments d'Armée, le Bataillon passe au Groupement IV de la 4<sup>o</sup> Armée.